

Grille d'évaluation scientifique

Bourse jeunes chercheurs 2023

Pour être éligibles, les projets doivent être déposés par des demandeurs habilités.

Cette recherche est destinée à tous les établissements publics. L'investigateur coordonnateur doit être membre d'une équipe hospitalière en chirurgie pédiatrique, et avoir moins de 35 ans.

Champ thématique et cadre financier

Cet appel d'offres est lancé par la SFCP et la SFCPP. Les projets soumis aux rapporteurs des 2 sociétés doivent donc répondre à leur champ thématique.

Il est convenu que le financement attribuable pour les projets soumis intègre le type de projet, sa complexité, la présence d'autres sources de financement, son lieu de réalisation. La source du co-financement et son montant doivent être clairement exposés. L'obtention du co-financement devra être prouvée par les porteurs de projet pour pouvoir bénéficier du financement par le présent appel d'offres si le projet est retenu.

Grille d'expertise

La grille d'évaluation a été préparée pour harmoniser une lecture critique de dossiers. Elle vise à permettre les comparaisons entre les jugements de valeur qui concluent l'analyse de chaque demande et doit permettre de faciliter la sélection des dossiers dans le cadre de l'appel d'offre. L'expertise est anonyme. Son objectif est d'être sélectif.

1) Méthodologie Générale:

Il est demandé de vérifier la clarté de la justification de l'essai. L'adéquation des méthodes à la question posée est un pré requis absolu.

2) Originalité :

Il est nécessaire de vérifier la bibliographie dans le domaine afin de préciser comment se situe le projet dans le champ actuel des connaissances.

3) Utilité :

En se plaçant dans le contexte des méthodes thérapeutiques, diagnostiques ou pronostiques actuelles dans le domaine de la pathologie considérée, l'expert doit se prononcer sur l'importance potentielle du résultat attendu : maladie fréquente, maladie rare mais insuffisamment prise en compte, accroissement prévisible du nombre de malades, absence de méthode de traitement satisfaisante, amélioration de la prise en charge et/ou de la qualité, optimisation des coûts sont autant d'arguments en faveur de l'utilité de cette étude.

4) Faisabilité :

Il faut vérifier que l'équipe est à même de mener le projet en s'assurant notamment de la qualité de ses publications antérieures. L'accord des collaborateurs participants annoncé dans le dossier doit être garanti. Dans les études cliniques multicentriques, il faut s'assurer des capacités d'inclusion des patients (fréquence de la pathologie, critères d'inclusions et d'exclusions, etc...).

5) Aspects Financiers :

La somme d'argent doit être analysée et des propositions de corrections peuvent être effectuées sur la base du tableau de financement qui doit être fourni.